

1.3.5. COMMANDE DU RALENTISSEUR

1.3.5.1. ETAT

1.3.5.1.1. **Détérioration notable** | S |

Si obligatoire : commande cassée ou absente.

1.3.5.1.2. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration mineur sur une commande de ralenti obligatoire ou commande cassée ou absente sur un ralenti non obligatoire.

